

Conseil scientifique de l'Institut de l'INSU

Recommandation

« CNRS key labs », un label pour quoi faire ?

Le Conseil Scientifique de l'Institut National des Sciences de l'Univers (CS-INSU) s'est réuni après l'annonce du moratoire sur les « CNRS key labs ». Il s'associe aux différentes motions écrites avant ce moratoire, notamment celle du CS du CNRS, qui identifient les effets négatifs du projet de label, et apprécie que les instances du comité national soient consultées. Au CS-INSU, nous avons reformulé les éléments sous-tendant le concept de ce label : quels sont les enjeux, pourquoi le label n'y répond pas, et comment peut s'énoncer notre réponse en termes d'affectation de moyens, d'excellence scientifique individuelle et collective, d'organisation des différents acteurs de la recherche et d'organisation de la recherche à l'INSU.

Pour répondre aux grands enjeux des sciences de l'Univers et identifier les domaines d'excellence des équipes françaises, les différentes disciplines du domaine mènent régulièrement des exercices de prospective sous l'égide de l'INSU. Les prospectives permettent de dégager les grandes priorités scientifiques, dans un cadre international, ainsi que d'identifier et prioriser les moyens nécessaires pour y répondre. Les conclusions et les choix qui en découlent engagent toutes les disciplines et leurs acteurs, et permettent d'optimiser l'implication de toutes les unités de l'INSU au service des grands enjeux scientifiques.

Comme le démontrent les prospectives, le rôle structurant des projets nationaux et internationaux (infrastructures de recherche, projets spatiaux, campagnes océanographiques...) est crucial pour la communauté. Le rôle national de l'INSU est primordial, notamment pour la mise en œuvre des Services Nationaux d'Observation et de services labellisés. Ainsi, l'INSU structure et fédère un réseau d'Observatoires des Sciences de l'Univers (OSU) assurant des services de pointe au niveau mondial. Ces OSU s'appuient sur le réseau de laboratoires d'excellence que constituent les Unités Mixtes de Recherche (UMR) du CNRS. Par leurs participations aux OSU, aux programmes nationaux internationaux, mais également via les interactions avec les autres acteurs de l'ESR, tous les laboratoires de l'INSU jouent un rôle clef dans notre écosystème de recherche. Le concept de « CNRS key labs » va à rebours de cette synergie d'excellence en

ignorant la toile collaborative sous-jacente et le rôle fondamental de chacun des acteurs.

Prospectives, infrastructures de recherche, OSU, UMR, programmes et services nationaux d'observation constituent l'ADN de nos communautés, et sont régulièrement évalués sur la base de critères de compétitivité et d'excellence. Tous ces éléments sont organisés via le CNRS et l'INSU, et leur mise en œuvre pour une science de pointe dans un cadre compétitif international réunit de nombreux acteurs de l'ESR (CNRS, Universités, autres organismes nationaux de recherche, agences...). Les succès obtenus collectivement, avec des moyens pourtant trop limités au regard des enjeux scientifiques, illustrent le rôle et le positionnement stratégique unique du CNRS et de toutes les UMR de l'INSU dans l'écosystème de recherche en sciences de l'Univers. Ce rôle clef ne peut pas se résumer en un simple label.

Recommandation adoptée le 18/02/2025

18 votants : 18 pour, 0 contre, 0 abstention

Benoît MOSSER
Président du CSI de l'INSU

Destinataires :

- M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS.
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.
- M. Nicolas ARNAUD, directeur de l'INSU.
- M. Lionel BUCHAILLOT, directeur de l'INSIS.
- M. Thierry DAUXOIS, directeur de l'INP.
- M. Christophe BESSE, directeur de l'INSMI.
- M. Stéphane BLANC, directeur de l'INEE.
- Mme Adeline NAZARENKO, directrice de l'INS2I.
- Mme Christelle ROY, directrice de l'IN2P3.
- M. Jacques MADDALUNO, directeur de l'INC.
- Mme Marie GAILLE, directrice de l'INSHS.
- M. André LE BIVIC, directeur de l'INSB.
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Conseils scientifiques d'Institut.
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et CID du Comité national.